

## AVENANT NUMÉRO 4

### À L'ENTENTE SUR LA PRESTATION DES SERVICES POLICIERS DANS LA COMMUNAUTÉ DE WENDAKE POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2018 AU 31 MARS 2028

- ENTRE :** LE CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT,  
représenté par le chef  
(ci-après appelé le « Conseil »)
- ET :** SA MAJESTÉ LE ROI DU CHEF DU CANADA,  
représenté par le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile  
(ci-après appelé le « Canada »)
- ET :** LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,  
représenté par le ministre de la Sécurité publique, le ministre responsable  
des Relations avec les Premières Nations et les Inuit et le ministre  
responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne,  
agissant respectivement par le sous-ministre de la Sécurité publique, le  
secrétaire général associé aux Relations avec les Premières Nations et les  
Inuit et le secrétaire général associé aux Relations canadiennes (ci-après  
appelé le « Québec »)
- (ci-après collectivement appelés les « Parties »)

#### PRÉAMBULE

**ATTENDU QUE** les Parties ont conclu, le 4 octobre 2018, l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2028 (ci-après appelée l'« Entente »);

**ATTENDU QUE**, le cas échéant, l'Entente comprend toutes modifications antérieures au présent avenant effectuées par avenant signé entre les Parties;

**ATTENDU QUE** les Parties souhaitent modifier l'Entente, conformément au sous-article 6.3 de cette entente, afin de soutenir la stabilisation de la prestation des services policiers;

**ATTENDU QUE** cette modification vise notamment à augmenter le budget opérationnel du Corps de police de la Nation huronne-wendat à partir de l'exercice financier 2022-2023;

**PAR CONSÉQUENT**, les Parties conviennent de ce qui suit :

1. Le préambule et l'Annexe A font partie intégrante du présent avenant.
2. Toutes les modalités de l'Entente demeurent inchangées, hormis celles indiquées dans la présente modification.
3. Le sous-paragraphe 4.2.1 b) de l'Entente est remplacé par le suivant :
  - b) selon le budget figurant à l'Annexe A de la présente entente, à :
    - 1 451 325 \$ pour l'exercice financier 2018-2019;
    - 1 491 236 \$ pour l'exercice financier 2019-2020;
    - 1 738 353,62 \$ pour l'exercice financier 2020-2021, dont un montant maximum de 40 415,62 \$ est consacré pour couvrir des dépenses liées à la COVID-19;
    - 1 815 131 \$ pour l'exercice financier 2021-2022, dont un montant maximum de 70 500 \$ est consacré pour couvrir des dépenses liées à la COVID-19;
    - 1 909 128 \$ pour l'exercice financier 2022-2023;
    - 1 961 629 \$ pour l'exercice financier 2023-2024;
    - 2 015 574 \$ pour l'exercice financier 2024-2025;
    - 2 071 002 \$ pour l'exercice financier 2025-2026;

2 127 955 \$ pour l'exercice financier 2026-2027;  
2 186 474 \$ pour l'exercice financier 2027-2028;

totalisant 18 767 807,62 \$ pour l'ensemble de l'Entente.

4. Les sous-paragraphes 4.2.2 e), f), g), h), i) et j) de l'Entente sont remplacés par les suivants :
  - e) Pour l'exercice financier 2022-2023 :  
992 747 \$ pour le Canada;  
916 381 \$ pour le Québec.
  - f) Pour l'exercice financier 2023-2024 :  
1 020 047 \$ pour le Canada;  
941 582 \$ pour le Québec.
  - g) Pour l'exercice financier 2024-2025 :  
1 048 098 \$ pour le Canada;  
967 476 \$ pour le Québec.
  - h) Pour l'exercice financier 2025-2026 :  
1 076 921 \$ pour le Canada;  
994 081 \$ pour le Québec.
  - i) Pour l'exercice financier 2026-2027 :  
1 106 537 \$ pour le Canada;  
1 021 418 \$ pour le Québec.
  - j) Pour l'exercice financier 2027-2028 :  
1 136 966 \$ pour le Canada;  
1 049 508 \$ pour le Québec.
5. Les exercices financiers de 2022-2023 à 2027-2028 de l'Annexe A de l'Entente sont remplacés par l'Annexe A jointe au présent avenant.
6. Le paragraphe 4.5.1 est remplacé par le suivant :
  - 4.5.1 Les modalités suivantes s'appliquent au report des fonds non dépensés :
    - a) Avec l'autorisation écrite du Canada et du Québec, le Conseil peut reporter les fonds non dépensés à la fin d'un exercice financier à l'exercice financier suivant, à l'exception des dépenses liées à la COVID-19, à condition que le financement ait été avancé et que le Conseil propose d'utiliser les fonds pour couvrir des dépenses admissibles énumérées dans la présente Entente ou à des fins compatibles avec ses objectifs et ses activités. Pour obtenir une telle autorisation écrite, le Conseil doit fournir au Canada et au Québec un avis écrit;
    - b) L'avis doit décrire comment le Conseil prévoit utiliser les fonds non dépensés et inclure tout renseignement exigé par le Canada et le Québec et doit être présenté conformément à l'état de fonds non dépensés approuvés fourni à l'Annexe D - État des flux de trésorerie;
    - c) Les fonds non dépensés doivent être clairement indiqués dans l'état des flux de trésorerie exigé au paragraphe 4.3.1 ainsi que dans les états financiers annuels vérifiés prévus au paragraphe 4.9.2. Toute somme qui n'est pas dépensée à l'expiration de la présente Entente, à moins qu'elle soit renouvelée, constitue une dette envers le Canada et le Québec.
7. Les annexes D et E de l'Entente sont remplacées par l'Annexe D jointe au présent avenant.
8. Toute référence à l'Annexe E dans l'Entente est une référence à l'Annexe D.
9. Le présent avenant peut être exécuté en plusieurs exemplaires, dont chacun sera considéré comme un original et dont tous constitueront un seul et même avenant. Chaque partie recevra tous les exemplaires signés; il est entendu que toutes les Parties n'ont pas à signer les mêmes exemplaires.
10. L'échange de copies du présent avenant et des pages de signature, que ce soit au moyen d'un document fait au format « Portable Document Format (PDF) », ou par tout autre moyen

électronique conçu pour préserver le graphisme et l'apparence d'un document, ou par une combinaison de tels moyens, constituera une exécution et une transmission effective du présent avenant que les Parties pourront employer en toutes circonstances en lieu et place de l'original.

**EN FOI DE QUOI, les Parties ont signé le présent avenant par l'entremise de leurs représentants dûment autorisés :**

**POUR LE CONSEIL,**



LE CHEF

2023/03/23

signé le

**POUR SA MAJESTÉ LE ROI DU CHEF DU CANADA,**

**Bourdages, Antoine**

Digitally signed by Bourdages,

Antoine

Date: 2023.03.16 12:40:45 -04'00'

LE DIRECTEUR PAR INTÉRIM  
PROGRAMMES DES SERVICES DE POLICE  
AUTOCHTONES  
SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA

signé le

**POUR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,**

\_\_\_\_\_  
LE SOUS-MINISTRE  
DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

\_\_\_\_\_  
signé le

**et**

\_\_\_\_\_  
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ASSOCIÉ  
AUX RELATIONS AVEC LES PREMIÈRES NATIONS  
ET LES INUIT

\_\_\_\_\_  
signé le

**et**

\_\_\_\_\_  
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ASSOCIÉ  
AUX RELATIONS CANADIENNES

\_\_\_\_\_  
signé le

**Annexe A**  
**Budget du corps de police**

**Revenus pour l'exercice financier 2022-2023**  
Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

<b>Financement gouvernemental</b>	<b>Montant</b>
Sécurité publique Canada	992 747,00 \$
Gouvernement du Québec	916 381,00 \$
Sous-total – En espèce	1 909 128,00 \$
<b>Total du financement gouvernemental</b>	<b>1 909 128,00 \$</b>
<b>Financement non gouvernemental et autres</b>	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
<b>Total du financement non gouvernemental et autres</b>	<b>0,00 \$</b>
<b>Total des revenus :</b>	<b>1 909 128,00 \$</b>

**Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2022-2023**  
Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

<b>Dépenses admissibles détaillées par catégorie</b>	<b>Dépenses admissibles</b>			
	<b>Financement de Sécurité publique Canada</b>	<b>Financement du Gouvernement du Québec</b>	<b>Financement non gouvernemental et autres</b>	<b>Total</b>
Assurance	7 956,00 \$	7 344,00 \$		15 300,00 \$
Coûts des installations policières	80 781,00 \$	74 568,00 \$		155 349,00 \$
Dépenses administratives	57 711,00 \$	53 272,00 \$		110 983,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	56 061,00 \$	60 979,00 \$		127 040,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	52,00 \$	48,00 \$		100,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	52,00 \$	48,00 \$		100,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	50 217,00 \$	46 354,00 \$		96 571,00 \$
Équipement policier	26 421,00 \$	24 389,00 \$		50 810,00 \$
Formation et recrutement	10 920,00 \$	10 080,00 \$		21 000,00 \$
Frais juridiques	520,00 \$	480,00 \$		1 000,00 \$
Honoraires professionnels	3 172,00 \$	2 928,00 \$		6 100,00 \$
Organes directeurs de la police	3 224,00 \$	2 976,00 \$		6 200,00 \$
Salaires et avantages sociaux	685 660,00 \$	632 915,00 \$		1 318 575,00 \$
Sous-total – En espèce	992 747,00 \$	916 381,00 \$	0,00 \$	1 909 128,00 \$
<b>Dépenses totales :</b>	<b>992 747,00 \$</b>	<b>916 381,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>1 909 128,00 \$</b>

**Revenus pour l'exercice financier 2023-2024**

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

<b>Financement gouvernemental</b>	<b>Montant</b>
Sécurité publique Canada	1 020 047,00 \$
Gouvernement du Québec	941 582,00 \$
Sous-total – En espèce	1 961 629,00 \$
<b>Total du financement gouvernemental</b>	<b>1 961 629,00 \$</b>
<b>Financement non gouvernemental et autres</b>	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
<b>Total du financement non gouvernemental et autres</b>	<b>0,00 \$</b>
<b>Total des revenus :</b>	<b>1 961 629,00 \$</b>

**Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2023-2024**

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

<b>Dépenses admissibles détaillées par catégorie</b>	<b>Dépenses admissibles</b>			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouverne- mental et autres	Total
Assurance	8 175,00 \$	7 546,00 \$		15 721,00 \$
Coûts des installations policières	83 003,00 \$	76 618,00 \$		159 621,00 \$
Dépenses administratives	59 298,00 \$	54 737,00 \$		114 035,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	67 878,00 \$	62 656,00 \$		130 534,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	54,00 \$	49,00 \$		103,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	54,00 \$	49,00 \$		103,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	40 494,00 \$	37 380,00 \$		77 874,00 \$
Équipement policier	27 148,00 \$	25 059,00 \$		52 207,00 \$
Formation et recrutement	11 220,00 \$	10 357,00 \$		21 577,00 \$
Frais juridiques	534,00 \$	493,00 \$		1 027,00 \$
Honoraires professionnels	3 259,00 \$	3 009,00 \$		6 268,00 \$
Organes directeurs de la police	3 313,00 \$	3 058,00 \$		6 371,00 \$
Salaires et avantages sociaux	715 617,00 \$	660 571,00 \$		1 376 188,00 \$
Sous-total – En espèce	1 020 047,00 \$	941 582,00 \$	0,00 \$	1 961 629,00 \$
<b>Dépenses totales :</b>	<b>1 020 047,00 \$</b>	<b>941 582,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>1 961 629,00 \$</b>

### Revenus pour l'exercice financier 2024-2025

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

<b>Financement gouvernemental</b>	Montant
Sécurité publique Canada	1 048 098,00 \$
Gouvernement du Québec	967 476,00 \$
Sous-total – En espèce	2 015 574,00 \$
<b>Total du financement gouvernemental</b>	<b>2 015 574,00 \$</b>
<b>Financement non gouvernemental et autres</b>	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
<b>Total du financement non gouvernemental et autres</b>	<b>0,00 \$</b>
<b>Total des revenus :</b>	<b>2 015 574,00 \$</b>

### Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2024-2025

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

<b>Dépenses admissibles détaillées par catégorie</b>	<b>Dépenses admissibles</b>			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouverne- mental et autres	Total
Assurance	8 400,00 \$	7 753,00 \$		16 153,00 \$
Coûts des installations policières	85 286,00 \$	78 725,00 \$		164 011,00 \$
Dépenses administratives	60 929,00 \$	56 242,00 \$		117 171,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	59 744,00 \$	64 379,00 \$		134 123,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	55,00 \$	51,00 \$		106,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	55,00 \$	51,00 \$		106,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	40 612,00 \$	37 488,00 \$		78 100,00 \$
Équipement policier	27 894,00 \$	25 749,00 \$		53 643,00 \$
Formation et recrutement	11 529,00 \$	10 642,00 \$		22 171,00 \$
Frais juridiques	549,00 \$	507,00 \$		1 056,00 \$
Honoraires professionnels	3 349,00 \$	3 091,00 \$		6 440,00 \$
Organes directeurs de la police	3 403,00 \$	3 142,00 \$		6 545,00 \$
Salaires et avantages sociaux	736 293,00 \$	679 656,00 \$		1 415 949,00 \$
Sous-total – En espèce	1 048 098,00 \$	967 476,00 \$	0,00 \$	2 015 574,00 \$
<b>Dépenses totales :</b>	<b>1 048 098,00 \$</b>	<b>967 476,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>2 015 574,00 \$</b>

### Revenus pour l'exercice financier 2025-2026

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

<b>Financement gouvernemental</b>	Montant
Sécurité publique Canada	1 076 921,00 \$
Gouvernement du Québec	994 081,00 \$
Sous-total – En espèce	2 071 002,00 \$
<b>Total du financement gouvernemental</b>	<b>2 071 002,00 \$</b>
<b>Financement non gouvernemental et autres</b>	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
<b>Total du financement non gouvernemental et autres</b>	<b>0,00 \$</b>
<b>Total des revenus :</b>	<b>2 071 002,00 \$</b>

### Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2025-2026

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

<b>Dépenses admissibles détaillées par catégorie</b>	<b>Dépenses admissibles</b>			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	8 630,00 \$	7 967,00 \$		16 597,00 \$
Coûts des installations policières	87 631,00 \$	80 890,00 \$		168 521,00 \$
Dépenses administratives	62 604,00 \$	57 789,00 \$		120 393,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	71 662,00 \$	66 150,00 \$		137 812,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	56,00 \$	52,00 \$		108,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	56,00 \$	52,00 \$		108,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	41 729,00 \$	38 519,00 \$		80 248,00 \$
Équipement policier	28 661,00 \$	26 457,00 \$		55 118,00 \$
Formation et recrutement	11 846,00 \$	10 935,00 \$		22 781,00 \$
Frais juridiques	564,00 \$	521,00 \$		1 085,00 \$
Honoraires professionnels	3 441,00 \$	3 176,00 \$		6 617,00 \$
Organes directeurs de la police	3 498,00 \$	3 228,00 \$		6 726,00 \$
Salaires et avantages sociaux	756 543,00 \$	698 345,00 \$		1 454 888,00 \$
Sous-total – En espèce	1 076 921,00 \$	994 081,00 \$	0,00 \$	2 071 002,00 \$
<b>Dépenses totales :</b>	<b>1 076 921,00 \$</b>	<b>994 081,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>2 071 002,00 \$</b>

### Revenus pour l'exercice financier 2026-2027

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

Financement gouvernemental	Montant
Sécurité publique Canada	1 106 537,00 \$
Gouvernement du Québec	1 021 418,00 \$
Sous-total – En espèce	2 127 955,00 \$
<b>Total du financement gouvernemental</b>	<b>2 127 955,00 \$</b>
<b>Financement non gouvernemental et autres</b>	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
<b>Total du financement non gouvernemental et autres</b>	<b>0,00 \$</b>
<b>Total des revenus :</b>	<b>2 127 955,00 \$</b>

### Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2026-2027

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

Dépenses admissibles détaillées par catégorie	Dépenses admissibles			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	8 868,00 \$	8 185,00 \$		17 053,00 \$
Coûts des installations policières	90 041,00 \$	83 114,00 \$		173 155,00 \$
Dépenses administratives	64 327,00 \$	59 378,00 \$		123 705,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	73 633,00 \$	67 969,00 \$		141 602,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	58,00 \$	53,00 \$		111,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	58,00 \$	53,00 \$		111,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	42 877,00 \$	39 578,00 \$		82 455,00 \$
Équipement policier	29 450,00 \$	27 184,00 \$		56 634,00 \$
Formation et recrutement	12 172,00 \$	11 235,00 \$		23 407,00 \$
Frais juridiques	580,00 \$	535,00 \$		1 115,00 \$
Honoraires professionnels	3 535,00 \$	3 264,00 \$		6 799,00 \$
Organes directeurs de la police	3 594,00 \$	3 317,00 \$		6 911,00 \$
Salaires et avantages sociaux	777 344,00 \$	717 553,00 \$		1 494 897,00 \$
Sous-total – En espèce	1 106 537,00 \$	1 021 418,00 \$	0,00 \$	2 127 955,00 \$
<b>Dépenses totales :</b>	<b>1 106 537,00 \$</b>	<b>1 021 418,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>2 127 955,00 \$</b>

### Revenus pour l'exercice financier 2027-2028

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

<b>Financement gouvernemental</b>	Montant
Sécurité publique Canada	1 136 966,00 \$
Gouvernement du Québec	1 049 508,00 \$
Sous-total – En espèce	2 186 474,00 \$
<b>Total du financement gouvernemental</b>	<b>2 186 474,00 \$</b>
<b>Financement non gouvernemental et autres</b>	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
<b>Total du financement non gouvernemental et autres</b>	<b>0,00 \$</b>
<b>Total des revenus :</b>	<b>2 186 474,00 \$</b>

### Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2027-2028

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

<b>Dépenses admissibles détaillées par catégorie</b>	<b>Dépenses admissibles</b>			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	9 112,00 \$	8 411,00 \$		17 523,00 \$
Coûts des installations policières	92 517,00 \$	85 400,00 \$		177 917,00 \$
Dépenses administratives	66 095,00 \$	61 011,00 \$		127 106,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	75 658,00 \$	69 838,00 \$		145 496,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	59,00 \$	55,00 \$		114,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	59,00 \$	55,00 \$		114,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	44 056,00 \$	40 667,00 \$		84 723,00 \$
Équipement policier	30 259,00 \$	27 932,00 \$		58 191,00 \$
Formation et recrutement	12 507,00 \$	11 544,00 \$		24 051,00 \$
Frais juridiques	595,00 \$	550,00 \$		1 145,00 \$
Honoraires professionnels	3 633,00 \$	3 353,00 \$		6 986,00 \$
Organes directeurs de la police	3 693,00 \$	3 408,00 \$		7 101,00 \$
Salaires et avantages sociaux	798 723,00 \$	737 284,00 \$		1 536 007,00 \$
Sous-total – En espèce	1 136 966,00 \$	1 049 508,00 \$	0,00 \$	2 186 474,00 \$
<b>Dépenses totales :</b>	<b>1 136 966,00 \$</b>	<b>1 049 508,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>2 186 474,00 \$</b>

**ANNEXE D  
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

État des flux de trésorerie																			
Identification du dossier (numéro de projet, région,....autre)		Nom du Bénéficiaire						Titre du Projet / Programme						Type du Financement			Exercice Financier		
REVENUS		Revenu cumulé Trimestre 1 / Période 1			Revenu cumulé Trimestre 2 / Période 2			Revenu cumulé Trimestre 3 / Période 3			Revenu cumulé Trimestre 4 / Période 4			Fonds non dépensés approuvés de l'exercice précédent			Total Exercice Financier Cumulé Cumul trimestriel / Valeur pour la période		
Sources de Financement	Total Financement	Revenu prévu	Paiement trimestriel	Écart / Différences	Revenu prévu	Paiement trimestriel	Écart / Différences	Revenu prévu	Paiement trimestriel	Écart / Différences	Revenu prévu	Paiement trimestriel	Écart / Différences	Revenu prévu	Dépenses réelles	Solde de surplus	Total Revenus prévus	Total Revenus réels	Solde restant du Financement
Financement de Sécurité publique Canada	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Autre financement public (provincial, municipal ou territorial)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres sources de financement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	n/a	n/a	n/a	0.00	0.00	0.00
Total des fonds non dépensés approuvés de l'exercice précédent	0.00	n/a	0.00	n/a	n/a	0.00	n/a	n/a	0.00	n/a	n/a	0.00	n/a	n/a	n/a	n/a	0.00	0.00	0.00
<b>Financement total sous l'Entente</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>			
																	% Cumul approuvé par SP	n/a	
																	% Cumul réel de SP	n/a	
Postes budgétaires des dépenses tels qu'identifiés dans les modalités		Dépenses Cumulées Trimestre 1 / Période 1			Dépenses Cumulées Trimestre 2 / Période 2			Dépenses Cumulées Trimestre 3 / Période 3			Dépenses Cumulées Trimestre 4 / Période 4			Fonds non dépensés approuvés de l'exercice précédent			Dépenses Cumulées Total Exercice Financier		
	Total Financement	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Total Prévision	Cumul des Dépenses réelles	Solde restant du Financement
Total Dépenses	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Commentaires:																			
Attestation du directeur financier ou son représentant autorisé										Attestation de l'agent de programme									
Je soussigné, certifie que l'état des revenus et des dépenses détaillé ci-joint présente adéquatement les revenus reçus et les dépenses encourues par le bénéficiaire pour la période indiquée. Sécurité publique et protection civile Canada peuvent demander à tout moment les pièces justificatives pour des fins de vérification.										J'ai vérifié les dépenses présentées dans la demande de remboursement et j'atteste qu'elles correspondent aux dépenses admissibles énumérées dans l'entente de Contribution et ne dépassent pas le maximum autorisé pour chaque catégorie.									
Le bénéficiaire reconnaît qu'il a encouru un déficit de AJOUTER LE MONTANT au trimestre XXX																			
Signature : <b>Jean-Mathieu Sirois</b> (Nom en lettres moulées et signature)										Signature : <b>[Signature]</b> (Nom en lettres moulées et signature)									
Date : <b>23/09/23</b>										Date :									
Notes: * Amortissement (non permis) * Les immobilisations supérieures à 5 000 \$ ne sont généralement pas admissibles aux programmes de SP, toutefois, dans le cas où une catégorie de dépense admissible sous l'un de ces programmes permet des immobilisations supérieures à 5 000 \$, le montant de l'article (c) doit être identifié et d'autres activités de conciliation de ces dépenses devront être effectuées. Pour plus d'information, veuillez-vous référer à votre entente et à la politique sur les paiements de transfert.																			

ANNEXE D  
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

État de Fonds non Dépensés Approuvés								
Identification du dossier (numéro de projet, région,... autre)	Nom du Bénéficiaire			Titre du Projet / Programme			Type du Financement	
0	0			0			Contribution	
Résumé du Fonds non dépensés approuvés	Exercice Financier en cours	Exercice Financier Précédents						
	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX
Montant Total	0.00							
Postes budgétaires des dépenses tels qu'identifiés dans les modalités	Fonds non dépensés approuvés	Montant réel du trimestre 1	Montant réel du trimestre 2	Montant réel du trimestre 3	Montant réel du trimestre 4	Montant réel cumulés à ce jour	Solde	
Total Dépenses	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Attestation du directeur financier ou son représentant autorisé</b>								
Je soussigné, certifie que l'état des revenus et des dépenses détaillé ci-joint présente adéquatement les revenus reçus et les dépenses encourues par le bénéficiaire pour la période indiquée. Sécurité publique et protection civile Canada peuvent demander à tout moment les pièces justificatives pour des fins de vérification.								
Signature : (Nom en lettres moulées et signature)		Jean-Mathieu Siooi				Date: 23/03/23		
<b>Attestation de l'agent de programme</b>								
J'ai vérifié les dépenses présentées dans la demande de remboursement et j'atteste qu'elles correspondent aux dépenses admissibles énumérées dans l'entente de Contribution et ne dépassent pas le maximum autorisé pour chaque catégorie.								
Signature : (Nom en lettres moulées et signature)		Date:						
<b>Notes:</b> * Amortissement (non permis) Les immobilisations supérieures à 5 000 \$ ne sont généralement pas admissibles sous les modalités des programmes de SP. toutefois, dans le cas où une catégorie de dépense admissible sous l'un de ces programmes permet des immobilisations supérieures à 5 000 \$, le montant de l'article (s) doit être identifiés et d'autres activités de conciliation de ces dépenses devront être effectuées. Pour plus d'information, veuillez-vous référer à votre entente et à la politique sur les paiements de transfert.								

## AVENANT NUMÉRO 4

### À L'ENTENTE SUR LA PRESTATION DES SERVICES POLICIERS DANS LA COMMUNAUTÉ DE WENDAKE POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2018 AU 31 MARS 2028

- ENTRE :**           **LE CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT,**  
représenté par le chef  
(ci-après appelé le « Conseil »)
- ET :**               **SA MAJESTÉ LE ROI DU CHEF DU CANADA,**  
représenté par le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile  
(ci-après appelé le « Canada »)
- ET :**               **LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,**  
représenté par le ministre de la Sécurité publique, le ministre responsable  
des Relations avec les Premières Nations et les Inuit et le ministre  
responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne,  
agissant respectivement par le sous-ministre de la Sécurité publique, le  
secrétaire général associé aux Relations avec les Premières Nations et les  
Inuit et le secrétaire général associé aux Relations canadiennes (ci-après  
appelé le « Québec »)
- (ci-après collectivement appelés les « Parties »)

### PRÉAMBULE

**ATTENDU QUE** les Parties ont conclu, le 4 octobre 2018, l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2028 (ci-après appelée l'« Entente »);

**ATTENDU QUE**, le cas échéant, l'Entente comprend toutes modifications antérieures au présent avenant effectuées par avenant signé entre les Parties;

**ATTENDU QUE** les Parties souhaitent modifier l'Entente, conformément au sous-article 6.3 de cette entente, afin de soutenir la stabilisation de la prestation des services policiers;

**ATTENDU QUE** cette modification vise notamment à augmenter le budget opérationnel du Corps de police de la Nation huronne-wendat à partir de l'exercice financier 2022-2023;

**PAR CONSÉQUENT**, les Parties conviennent de ce qui suit :

1. Le préambule et l'Annexe A font partie intégrante du présent avenant.
2. Toutes les modalités de l'Entente demeurent inchangées, hormis celles indiquées dans la présente modification.
3. Le sous-paragraphe 4.2.1 b) de l'Entente est remplacé par le suivant :
  - b) selon le budget figurant à l'Annexe A de la présente entente, à :
    - 1 451 325 \$ pour l'exercice financier 2018-2019;
    - 1 491 236 \$ pour l'exercice financier 2019-2020;
    - 1 738 353,62 \$ pour l'exercice financier 2020-2021, dont un montant maximum de 40 415,62 \$ est consacré pour couvrir des dépenses liées à la COVID-19;
    - 1 815 131 \$ pour l'exercice financier 2021-2022, dont un montant maximum de 70 500 \$ est consacré pour couvrir des dépenses liées à la COVID-19;
    - 1 909 128 \$ pour l'exercice financier 2022-2023;
    - 1 961 629 \$ pour l'exercice financier 2023-2024;
    - 2 015 574 \$ pour l'exercice financier 2024-2025;
    - 2 071 002 \$ pour l'exercice financier 2025-2026;

2 127 955 \$ pour l'exercice financier 2026-2027;

2 186 474 \$ pour l'exercice financier 2027-2028;

totalisant 18 767 807,62 \$ pour l'ensemble de l'Entente.

4. Les sous-paragraphes 4.2.2 e), f), g), h), i) et j) de l'Entente sont remplacés par les suivants :

e) Pour l'exercice financier 2022-2023 :

992 747 \$ pour le Canada;

916 381 \$ pour le Québec.

f) Pour l'exercice financier 2023-2024 :

1 020 047 \$ pour le Canada;

941 582 \$ pour le Québec.

g) Pour l'exercice financier 2024-2025 :

1 048 098 \$ pour le Canada;

967 476 \$ pour le Québec.

h) Pour l'exercice financier 2025-2026 :

1 076 921 \$ pour le Canada;

994 081 \$ pour le Québec.

i) Pour l'exercice financier 2026-2027 :

1 106 537 \$ pour le Canada;

1 021 418 \$ pour le Québec.

j) Pour l'exercice financier 2027-2028 :

1 136 966 \$ pour le Canada;

1 049 508 \$ pour le Québec.

5. Les exercices financiers de 2022-2023 à 2027-2028 de l'Annexe A de l'Entente sont remplacés par l'Annexe A jointe au présent avenant.

6. Le paragraphe 4.5.1 est remplacé par le suivant :

4.5.1 Les modalités suivantes s'appliquent au report des fonds non dépensés :

a) Avec l'autorisation écrite du Canada et du Québec, le Conseil peut reporter les fonds non dépensés à la fin d'un exercice financier à l'exercice financier suivant, à l'exception des dépenses liées à la COVID-19, à condition que le financement ait été avancé et que le Conseil propose d'utiliser les fonds pour couvrir des dépenses admissibles énumérées dans la présente Entente ou à des fins compatibles avec ses objectifs et ses activités. Pour obtenir une telle autorisation écrite, le Conseil doit fournir au Canada et au Québec un avis écrit;

b) L'avis doit décrire comment le Conseil prévoit utiliser les fonds non dépensés et inclure tout renseignement exigé par le Canada et le Québec et doit être présenté conformément à l'état de fonds non dépensés approuvés fourni à l'Annexe D - État des flux de trésorerie;

c) Les fonds non dépensés doivent être clairement indiqués dans l'état des flux de trésorerie exigé au paragraphe 4.3.1 ainsi que dans les états financiers annuels vérifiés prévus au paragraphe 4.9.2. Toute somme qui n'est pas dépensée à l'expiration de la présente Entente, à moins qu'elle soit renouvelée, constitue une dette envers le Canada et le Québec.

7. Les annexes D et E de l'Entente sont remplacées par l'Annexe D jointe au présent avenant.

8. Toute référence à l'Annexe E dans l'Entente est une référence à l'Annexe D.

9. Le présent avenant peut être exécuté en plusieurs exemplaires, dont chacun sera considéré comme un original et dont tous constitueront un seul et même avenant. Chaque partie recevra tous les exemplaires signés; il est entendu que toutes les Parties n'ont pas à signer les mêmes exemplaires.

10. L'échange de copies du présent avenant et des pages de signature, que ce soit au moyen d'un document fait au format « Portable Document Format (PDF) », ou par tout autre moyen

électronique conçu pour préserver le graphisme et l'apparence d'un document, ou par une combinaison de tels moyens, constituera une exécution et une transmission effective du présent avenant que les Parties pourront employer en toutes circonstances en lieu et place de l'original.

**EN FOI DE QUOI, les Parties ont signé le présent avenant par l'entremise de leurs représentants dûment autorisés :**

**POUR LE CONSEIL,**

\_\_\_\_\_  
LE CHEF

\_\_\_\_\_  
signé le

**POUR SA MAJESTÉ LE ROI DU CHEF DU CANADA,**

\_\_\_\_\_  
LE DIRECTEUR PAR INTÉRIM  
PROGRAMMES DES SERVICES DE POLICE  
AUTOCHTONES  
SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA

\_\_\_\_\_  
signé le

**POUR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,**



LE SOUS-MINISTRE  
DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

2023-03-23

signé le

et

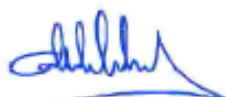


LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ASSOCIÉ  
AUX RELATIONS AVEC LES PREMIÈRES NATIONS  
ET LES INUIT

2023-03-27

signé le

et



LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ASSOCIÉ  
AUX RELATIONS CANADIENNES

2023-03-24

signé le

**Annexe A**  
**Budget du corps de police**

**Revenus pour l'exercice financier 2022-2023**

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

<b>Financement gouvernemental</b>	<b>Montant</b>
Sécurité publique Canada	992 747,00 \$
Gouvernement du Québec	916 381,00 \$
Sous-total – En espèce	1 909 128,00 \$
<b>Total du financement gouvernemental</b>	<b>1 909 128,00 \$</b>
<b>Financement non gouvernemental et autres</b>	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
<b>Total du financement non gouvernemental et autres</b>	<b>0,00 \$</b>
<b>Total des revenus :</b>	<b>1 909 128,00 \$</b>

**Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2022-2023**

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

<b>Dépenses admissibles détaillées par catégorie</b>	<b>Dépenses admissibles</b>			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	7 956,00 \$	7 344,00 \$		15 300,00 \$
Coûts des installations policières	80 781,00 \$	74 568,00 \$		155 349,00 \$
Dépenses administratives	57 711,00 \$	53 272,00 \$		110 983,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	66 061,00 \$	60 979,00 \$		127 040,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	52,00 \$	48,00 \$		100,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	52,00 \$	48,00 \$		100,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	50 217,00 \$	46 354,00 \$		96 571,00 \$
Équipement policier	26 421,00 \$	24 389,00 \$		50 810,00 \$
Formation et recrutement	10 920,00 \$	10 080,00 \$		21 000,00 \$
Frais juridiques	520,00 \$	480,00 \$		1 000,00 \$
Honoraires professionnels	3 172,00 \$	2 928,00 \$		6 100,00 \$
Organes directeurs de la police	3 224,00 \$	2 976,00 \$		6 200,00 \$
Salaires et avantages sociaux	685 660,00 \$	632 915,00 \$		1 318 575,00 \$
Sous-total – En espèce	992 747,00 \$	916 381,00 \$	0,00 \$	1 909 128,00 \$
<b>Dépenses totales :</b>	<b>992 747,00 \$</b>	<b>916 381,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>1 909 128,00 \$</b>

## Revenus pour l'exercice financier 2023-2024

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

<b>Financement gouvernemental</b>	Montant
Sécurité publique Canada	1 020 047,00 \$
Gouvernement du Québec	941 582,00 \$
Sous-total – En espèce	1 961 629,00 \$
<b>Total du financement gouvernemental</b>	<b>1 961 629,00 \$</b>
<b>Financement non gouvernemental et autres</b>	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
<b>Total du financement non gouvernemental et autres</b>	<b>0,00 \$</b>
<b>Total des revenus :</b>	<b>1 961 629,00 \$</b>

## Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2023-2024

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

<b>Dépenses admissibles détaillées par catégorie</b>	<b>Dépenses admissibles</b>			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	8 175,00 \$	7 546,00 \$		15 721,00 \$
Coûts des installations policières	83 003,00 \$	76 618,00 \$		159 621,00 \$
Dépenses administratives	59 298,00 \$	54 737,00 \$		114 035,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	67 878,00 \$	62 656,00 \$		130 534,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	54,00 \$	49,00 \$		103,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	54,00 \$	49,00 \$		103,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	40 494,00 \$	37 380,00 \$		77 874,00 \$
Équipement policier	27 148,00 \$	25 059,00 \$		52 207,00 \$
Formation et recrutement	11 220,00 \$	10 357,00 \$		21 577,00 \$
Frais juridiques	534,00 \$	493,00 \$		1 027,00 \$
Honoraires professionnels	3 259,00 \$	3 009,00 \$		6 268,00 \$
Organes directeurs de la police	3 313,00 \$	3 058,00 \$		6 371,00 \$
Salaires et avantages sociaux	715 617,00 \$	660 571,00 \$		1 376 188,00 \$
Sous-total – En espèce	1 020 047,00 \$	941 582,00 \$	0,00 \$	1 961 629,00 \$
<b>Dépenses totales :</b>	<b>1 020 047,00 \$</b>	<b>941 582,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>1 961 629,00 \$</b>

## Revenus pour l'exercice financier 2024-2025

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

<b>Financement gouvernemental</b>	Montant
Sécurité publique Canada	1 048 098,00 \$
Gouvernement du Québec	967 476,00 \$
Sous-total – En espèce	2 015 574,00 \$
<b>Total du financement gouvernemental</b>	<b>2 015 574,00 \$</b>
<b>Financement non gouvernemental et autres</b>	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
<b>Total du financement non gouvernemental et autres</b>	<b>0,00 \$</b>
<b>Total des revenus :</b>	<b>2 015 574,00 \$</b>

## Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2024-2025

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

<b>Dépenses admissibles détaillées par catégorie</b>	<b>Dépenses admissibles</b>			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouverne- mental et autres	Total
Assurance	8 400,00 \$	7 753,00 \$		16 153,00 \$
Coûts des installations policières	85 286,00 \$	78 725,00 \$		164 011,00 \$
Dépenses administratives	60 929,00 \$	56 242,00 \$		117 171,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	69 744,00 \$	64 379,00 \$		134 123,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	55,00 \$	51,00 \$		106,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	55,00 \$	51,00 \$		106,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	40 612,00 \$	37 488,00 \$		78 100,00 \$
Équipement policier	27 894,00 \$	25 749,00 \$		53 643,00 \$
Formation et recrutement	11 529,00 \$	10 642,00 \$		22 171,00 \$
Frais juridiques	549,00 \$	507,00 \$		1 056,00 \$
Honoraires professionnels	3 349,00 \$	3 091,00 \$		6 440,00 \$
Organes directeurs de la police	3 403,00 \$	3 142,00 \$		6 545,00 \$
Salaires et avantages sociaux	736 293,00 \$	679 656,00 \$		1 415 949,00 \$
Sous-total – En espèce	1 048 098,00 \$	967 476,00 \$	0,00 \$	2 015 574,00 \$
<b>Dépenses totales :</b>	<b>1 048 098,00 \$</b>	<b>967 476,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>2 015 574,00 \$</b>

## Revenus pour l'exercice financier 2025-2026

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

<b>Financement gouvernemental</b>	Montant
Sécurité publique Canada	1 076 921,00 \$
Gouvernement du Québec	994 081,00 \$
Sous-total – En espèce	2 071 002,00 \$
<b>Total du financement gouvernemental</b>	<b>2 071 002,00 \$</b>
<b>Financement non gouvernemental et autres</b>	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
<b>Total du financement non gouvernemental et autres</b>	<b>0,00 \$</b>
<b>Total des revenus :</b>	<b>2 071 002,00 \$</b>

## Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2025-2026

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

<b>Dépenses admissibles détaillées par catégorie</b>	<b>Dépenses admissibles</b>			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouverne- mental et autres	Total
Assurance	8 630,00 \$	7 967,00 \$		16 597,00 \$
Coûts des installations policières	87 631,00 \$	80 890,00 \$		168 521,00 \$
Dépenses administratives	62 604,00 \$	57 789,00 \$		120 393,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	71 662,00 \$	66 150,00 \$		137 812,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	56,00 \$	52,00 \$		108,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	56,00 \$	52,00 \$		108,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	41 729,00 \$	38 519,00 \$		80 248,00 \$
Équipement policier	28 661,00 \$	26 457,00 \$		55 118,00 \$
Formation et recrutement	11 846,00 \$	10 935,00 \$		22 781,00 \$
Frais juridiques	564,00 \$	521,00 \$		1 085,00 \$
Honoraires professionnels	3 441,00 \$	3 176,00 \$		6 617,00 \$
Organes directeurs de la police	3 498,00 \$	3 228,00 \$		6 726,00 \$
Salaires et avantages sociaux	756 543,00 \$	698 345,00 \$		1 454 888,00 \$
Sous-total – En espèce	1 076 921,00 \$	994 081,00 \$	0,00 \$	2 071 002,00 \$
<b>Dépenses totales :</b>	<b>1 076 921,00 \$</b>	<b>994 081,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>2 071 002,00 \$</b>

## Revenus pour l'exercice financier 2026-2027

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

<b>Financement gouvernemental</b>	Montant
Sécurité publique Canada	1 106 537,00 \$
Gouvernement du Québec	1 021 418,00 \$
Sous-total – En espèce	2 127 955,00 \$
<b>Total du financement gouvernemental</b>	<b>2 127 955,00 \$</b>
<b>Financement non gouvernemental et autres</b>	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
<b>Total du financement non gouvernemental et autres</b>	<b>0,00 \$</b>
<b>Total des revenus :</b>	<b>2 127 955,00 \$</b>

## Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2026-2027

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

<b>Dépenses admissibles détaillées par catégorie</b>	<b>Dépenses admissibles</b>			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouverne- mental et autres	Total
Assurance	8 868,00 \$	8 185,00 \$		17 053,00 \$
Coûts des installations policières	90 041,00 \$	83 114,00 \$		173 155,00 \$
Dépenses administratives	64 327,00 \$	59 378,00 \$		123 705,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	73 633,00 \$	67 969,00 \$		141 602,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	58,00 \$	53,00 \$		111,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	58,00 \$	53,00 \$		111,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	42 877,00 \$	39 578,00 \$		82 455,00 \$
Équipement policier	29 450,00 \$	27 184,00 \$		56 634,00 \$
Formation et recrutement	12 172,00 \$	11 235,00 \$		23 407,00 \$
Frais juridiques	580,00 \$	535,00 \$		1 115,00 \$
Honoraires professionnels	3 535,00 \$	3 264,00 \$		6 799,00 \$
Organes directeurs de la police	3 594,00 \$	3 317,00 \$		6 911,00 \$
Salaires et avantages sociaux	777 344,00 \$	717 553,00 \$		1 494 897,00 \$
Sous-total – En espèce	1 106 537,00 \$	1 021 418,00 \$	0,00 \$	2 127 955,00 \$
<b>Dépenses totales :</b>	<b>1 106 537,00 \$</b>	<b>1 021 418,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>2 127 955,00 \$</b>

### Revenus pour l'exercice financier 2027-2028

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

<b>Financement gouvernemental</b>	Montant
Sécurité publique Canada	1 136 966,00 \$
Gouvernement du Québec	1 049 508,00 \$
Sous-total – En espèce	2 186 474,00 \$
<b>Total du financement gouvernemental</b>	<b>2 186 474,00 \$</b>
<b>Financement non gouvernemental et autres</b>	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
<b>Total du financement non gouvernemental et autres</b>	<b>0,00 \$</b>
<b>Total des revenus :</b>	<b>2 186 474,00 \$</b>

### Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2027-2028

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake

<b>Dépenses admissibles détaillées par catégorie</b>	<b>Dépenses admissibles</b>			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouverne- mental et autres	Total
Assurance	9 112,00 \$	8 411,00 \$		17 523,00 \$
Coûts des installations policières	92 517,00 \$	85 400,00 \$		177 917,00 \$
Dépenses administratives	66 095,00 \$	61 011,00 \$		127 106,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	75 658,00 \$	69 838,00 \$		145 496,00 \$
Dépenses pour les infrastructures policières	59,00 \$	55,00 \$		114,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	59,00 \$	55,00 \$		114,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	44 056,00 \$	40 667,00 \$		84 723,00 \$
Équipement policier	30 259,00 \$	27 932,00 \$		58 191,00 \$
Formation et recrutement	12 507,00 \$	11 544,00 \$		24 051,00 \$
Frais juridiques	595,00 \$	550,00 \$		1 145,00 \$
Honoraires professionnels	3 633,00 \$	3 353,00 \$		6 986,00 \$
Organes directeurs de la police	3 693,00 \$	3 408,00 \$		7 101,00 \$
Salaires et avantages sociaux	798 723,00 \$	737 284,00 \$		1 536 007,00 \$
Sous-total – En espèce	1 136 966,00 \$	1 049 508,00 \$	0,00 \$	2 186 474,00 \$
<b>Dépenses totales :</b>	<b>1 136 966,00 \$</b>	<b>1 049 508,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>2 186 474,00 \$</b>

**ANNEXE D  
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

État des flux de trésorerie																			
Identification du dossier (numéro de projet, région,...autre)		Nom du Bénéficiaire						Titre du Projet / Programme						Type du Financement			Exercice Financier		
REVENUS		Revenu cumulé Trimestre 1 / Période 1			Revenu cumulé Trimestre 2 / Période 2			Revenu cumulé Trimestre 3 / Période 3			Revenu cumulé Trimestre 4 / Période 4			Fonds non dépensés approuvés de l'exercice précédent			Total Exercice Financier Cumul Cumul trimestriel / Valeur pour la période		
Sources de Financement	Total Financement	Revenu prévu	Paiement trimestriel	Écart / Différences	Revenu prévu	Paiement trimestriel	Écart / Différences	Revenu prévu	Paiement trimestriel	Écart / Différences	Revenu prévu	Paiement trimestriel	Écart / Différences	Revenu prévu	Dépenses réelles	Solde de surplus	Total Revenus prévus	Total Revenus réels	Solde restant du Financement
Financement de Sécurité publique Canada	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Autre financement public (provincial, municipal ou territorial)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres sources de financement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	n/a	n/a	n/a	0.00	0.00	0.00
Total des fonds non dépensés approuvés de l'exercice précédent	0.00	n/a	0.00	n/a	n/a	0.00	n/a	n/a	0.00	n/a	n/a	0.00	n/a	n/a	n/a	n/a	0.00	0.00	0.00
Financement total sous l'Entente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
																	% Cumul approuvée par SP	n/a	
																	% Cumul réel de SP	n/a	
Postes budgétaires des dépenses tels qu'identifiés dans les modalités		Dépenses Cumulées Trimestre 1 / Période 1 0			Dépenses Cumulées Trimestre 2 / Période 2 0			Dépenses Cumulées Trimestre 3 / Période 3 0			Dépenses Cumulées Trimestre 4 / Période 4 0			Fonds non dépensés approuvés de l'exercice précédent			Dépenses Cumulées Total Exercice Financier		
Total Financement	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Total Prévision	Cumul des Dépenses réelles	Solde restant du Financement	
			0.00			0.00			0.00			0.00			0.00	0.00	0.00	0.00	
Total Dépenses	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
Commentaires:																			
<b>Attestation du directeur financier ou son représentant autorisé</b>										<b>Attestation de l'agent de programme</b>									
Je soussigné, certifie que l'état des revenus et des dépenses détaillé ci-joint présente adéquatement les revenus reçus et les dépenses encourues par le bénéficiaire pour la période indiquée. Sécurité publique et protection civile Canada peuvent demander à tout moment les pièces justificatives pour des fins de vérification. Le bénéficiaire reconnaît qu'il a encouru un déficit de AJOUTER LE MONTANT au trimestre XXX										J'ai vérifié les dépenses présentées dans la demande de remboursement et j'atteste qu'elles correspondent aux dépenses admissibles énumérées dans l'entente de Contribution et ne dépassent pas le maximum autorisé pour chaque catégorie.									
Signature : (Nom en lettres moulées et signature)										Signature : (Nom en lettres moulées et signature)									
Date:										Date:									
Notes: * Amortissement (non permis) * Les immobilisations supérieures à 5 000 \$ ne sont généralement pas admissibles sous les modalités des programmes de SP, toutefois, dans le cas où une catégorie de dépense admissible sous l'un de ces programmes permet des immobilisations supérieures à 5 000 \$, le montant de l'article (s) doit être identifiés et d'autres activités de conciliation de ces dépenses devront être effectuées. Pour plus d'information, veuillez-vous référer à votre entente et à la politique sur les paiements de transfert.																			

ANNEXE D  
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

État de Fonds non Dépensés Approuvés								
Identification du dossier (numéro de projet, région,...autre)	Nom du Bénéficiaire			Titre du Projet / Programme			Type du Financement	
0	0			0			Contribution	
Résumé du Fonds non dépensés approuvés	Exercice Financier en cours	Exercice Financier Précédents						
	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX
Montant Total	0.00							
Postes budgétaires des dépenses tels qu'identifiés dans les modalités	Fonds non dépensés approuvés	Montant réel du trimestre 1	Montant réel du trimestre 2	Montant réel du trimestre 3	Montant réel du trimestre 4	Montant réel cumulés à ce jour	Solde	
						0.00	0.00	
Total Dépenses	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Attestation du directeur financier ou son représentant autorisé</b>								
Je soussigné, certifie que l'état des revenus et des dépenses détaillé ci-joint présente adéquatement les revenus reçus et les dépenses encourues par le bénéficiaire pour la période indiquée. Sécurité publique et protection civile Canada peuvent demander à tout moment les pièces justificatives pour des fins de vérification.								
Signature : (Nom en lettres moulées et signature)						Date:		
<b>Attestation de l'agent de programme</b>								
J'ai vérifié les dépenses présentées dans la demande de remboursement et j'atteste qu'elles correspondent aux dépenses admissibles énumérées dans l'entente de Contribution et ne dépassent pas le maximum autorisé pour chaque catégorie.								
Signature : (Nom en lettres moulées et signature)						Date:		
<b>Notes:</b>								
* Amortissement (non permis) Les immobilisations supérieures à 5 000 \$ ne sont généralement pas admissibles sous les modalités des programmes de SP, toutefois, dans le cas où une catégorie de dépense admissible sous l'un de ces programmes permet des immobilisations supérieures à 5 000 \$, le montant de l'article (s) doit être identifiés et d'autres activités de conciliation de ces dépenses devront être effectuées. Pour plus d'information, veuillez-vous référer à votre entente et à la politique sur les paiements de transfert.								